



Maintenir et actualiser ses compétences de sauveteur secouriste du travail (SST)

Publics

Tous les sauveteurs secouristes du travail.

Pré-requis

Etre titulaire d'un certificat de SST.

Objectif

- Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le référentiel national.

Contenu

- L'actualisation des conduites à tenir et des techniques.
- L'adaptation de la formation :
 - aux modifications du programme,
 - aux risques de l'entreprise ou de l'établissement.

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mise en situations d'accident du travail simulé;

Durée

6 heures pour un groupe de 10 participants. Au delà de 10, la durée de la formation est majorée d'une demi-heure par personne supplémentaire. A partir de 15 participants, la session est dédoublée et 2 formateurs sont nécessaires.

Validation

L'évaluation continue permet, si elle est favorable, de prolonger de 24 mois la durée de validité du certificat de « sauveteur secouriste du travail » délivré par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS.

Cette formation est assurée par un formateur certifié par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS.

Modalités d'inscription

La liste des organismes habilités par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS assurant cette formation est consultable sur le site de l'INRS :

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html>